

Le BEP fête ses 50 ans



**Regards sur le passé
Vision d'avenir**

Introduction

Par Pierre DULIEU

Ce jeudi 13 juin 2013,
le Bureau économique
de la Province (BEP)
fête son cinquantième
anniversaire.

CET événement donne l'occasion à *Confluent* d'évoquer un demi-siècle de mutations sociales, économiques et institutionnelles auxquelles il a fallu s'adapter. Le BEP nous y a aidés considérablement. Il s'est battu pour attirer, susciter, accompagner les entreprises créatrices d'emplois et de valeur ajoutée ; il a défendu nos intérêts devant les pouvoirs supérieurs, attirant subsides et reconnaissance ; il a géré de manière efficace la problématique des déchets. Et surtout il a réussi à se faire reconnaître comme le fédérateur des forces vives de la province, permettant ainsi aux Namurois de s'affirmer sur la scène wallonne.

C'est cette aventure qui vous est contée dans ces quelques pages. Vous y trouverez aussi une description des métiers et structures du BEP ainsi que des réflexions sur les défis du temps présent qui se posent à lui.

Bonne lecture, et bon anniversaire au BEP et à ceux qui le font !

La rédaction



Sommaire

- II INTERVIEW DE JEAN-CLAUDE NIHOUL, PRÉSIDENT
- IV LES GRANDS TOURNANTS
- X PREMIER MÉTIER : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- XIV DEUXIÈME MÉTIER : LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
- XVIII TROISIÈME MÉTIER : L'ENVIRONNEMENT
- XXII LES DÉFIS À RELEVER, PAR RENAUD DEGUELDRE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le nouveau président du BEP sera officiellement installé après l'assemblée générale de juin 2013. Comment voit-il cette institution et quel projet caresse-t-il pour elle ? Il nous répond :

Ce que j'admire plus, c'est la capacité du BEP à s'adapter à l'évolution institutionnelle et économique du pays tout en restant lui-même. En même temps, il a trouvé sa place au point de convergence de toutes les problématiques : territoriale, économique, sociale, d'environnement. Il est reconnu par tous les acteurs comme l'outil approprié pour aborder les défis du développement de la province.

Reconnu par tous ?

Le BEP a réussi à nouer une relation de confiance d'abord avec les pouvoirs locaux : les communes, qu'il aide dans leurs projets de



Jean-Claude Nihoul, président : « Le BEP est une machine complexe, mais bien huilée. Il est le fédérateur des forces vives de la province »

développement, et la Province, dont il amplifie le potentiel d'action. Aujourd'hui, les moyens budgétaires propres du BEP sont supérieurs aux subventions cumulées que les Communes et la Province lui accordent. C'est tout dire...

Le BEP a aussi noué une relation de confiance avec les universités et les hautes écoles. Il leur a ouvert un nouveau champ d'action qui leur permet de s'affirmer comme acteurs du développement. On le voit, par exemple, dans le parc scientifique Créalys.

Et enfin, le BEP a gagné la confiance de la Wallonie. Il est reconnu au niveau régional et même international pour ses compétences et son efficacité. Ainsi est-il devenu leader de plusieurs programmes européens. Il a assuré aussi la présidence de l'association des parcs scientifiques wallons.

À quoi attribuez-vous ce succès ?

En premier lieu à son management qui a réussi à s'affirmer sans que personne, dans les milieux politiques et autres, n'en prenne ombrage, et qui gère la maison avec doigté.

Mais ensuite également à son personnel, qui est jeune, compétent et adhère aux valeurs de l'institution.

Vous arrivez maintenant à sa tête. Quel sera votre rôle ?

Le BEP, avec les quatre intercommunales BEP Expansion Économique, BEP Environnement, BEP

Crématorium et IDEFIN, est une machinerie complexe, mais heureusement bien huilée. Le comité de direction, qui comporte douze membres (sans compter le Gouverneur et les représentants des syndicats qui siègent en observateurs), est l'organe central qui assure la coordination. Le rôle du président est de veiller à la cohérence des piliers.

Le BEP a aussi pour mission de défendre les intérêts namurois...

On a toujours regretté à Namur de ne pas être capable de constituer un lobby efficace. Il est vrai que nous n'avons pas l'esprit principautaire des Liégeois, un leader incontesté comme à Mons ou un chef de file au-dessus de la mêlée comme à Arlon. Mais, peu à peu, je constate que le BEP est devenu, sans chercher à s'imposer, cette instance fédératrice reconnue par toutes les forces vives de la province.

Le défi qu'il nous faut relever est de nous affirmer entre les grands bassins de Liège et du Hainaut. Le BEP a eu l'intelligence de comprendre que Namur devait unir ses forces avec le Brabant wallon et le Luxembourg, qui forment avec elle ce qu'on appelle « l'axe lotharingien », pour peser davantage sur les décisions du Gouvernement wallon.

L'intérêt de cette démarche n'est pas seulement qu'elle permet de faire contrepoids, mais qu'elle anticipe un mouvement démographique et économique qui s'amplifie chaque année. Ces trois provinces conjuguent les atouts de l'espace et de la qualité de vie, mais aussi de pôles

propices à l'innovation. Nous défendons l'idée que cet axe est la colonne vertébrale de la Wallonie de demain.

N'est-ce pas un vœu pieux ?

Ce n'est pas facile de structurer des collaborations entre des entités géographiques qui ont certes des points de convergence, mais aucune tradition de travail en commun et qui subissent l'attraction de pôles extérieurs forts, comme Bruxelles, pour le Brabant wallon, et Luxembourg, pour la province du Sud. Le BEP est l'aiguillon. Au salon de l'immobilier MIPIM, à Cannes, les intercommunales de ces trois provinces se sont présentées en commun devant 200 personnes. La complémentarité a été soulignée.

Autre dossier : la modernisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse Bruxelles - Luxembourg. Nous le plaçons ensemble.

Le BEP n'est-il pas bridé par le fait qu'il n'a pas de structure de financement des projets ?

Son service d'aide aux entreprises assiste les entrepreneurs dans leurs démarches, mais ceux-ci s'adressent aux instances de financement existantes, dont certaines sont privées et d'autres publiques, tels les invests.

Cela dit, le BEP a, avec IDEFIN, un bras financier pour mener à bien des projets dans le domaine de l'énergie. L'expertise du service qui la gère pourrait être mise, demain, à disposition des communes. Ce serait pour certaines d'entre elles d'un appui sérieux.

Un dernier mot : quand on devient président, on a un projet personnel, un accent particulier... Quel est le vôtre ?

Sans conteste, la formation. Je suis très sensible à ce domaine qui est essentiel pour le développement, mais ne fait pas encore partie des priorités du BEP.

Je compte proposer qu'il mette en place un lieu de confrontation entre les formateurs (les écoles, l'IFAPME, le Forem) et les entreprises. Il est nécessaire et souhaitable que ces deux mondes se côtoient. D'une part, parce qu'il faut préparer les jeunes aux métiers qui offrent des débouchés, mais aussi parce que l'esprit d'innovation doit être stimulé dès le secondaire. Les entreprises peuvent élargir les perspectives des jeunes et leur envie d'entreprendre.

IDEFIN : le bras financier des communes

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le BEP assure la gestion journalière d'Idefin. Cette intercommunale a été créée en 1996 par les communes namuroises en vue d'augmenter progressivement leur participation dans le réseau de distribution de gaz et d'électricité, mais aussi en vue d'investir dans le capital d'entreprises du secteur énergétique afin de garantir la meilleure optimisation possible des dividendes communaux. IDEFIN gère également une centrale de marché pour la fourniture de gaz et d'électricité, à des prix compétitifs, aux communes et partenaires associés.

Les grands tournants



IV

Au cours des 50 années de son existence, le BEP a connu cinq grandes périodes que nous allons passer rapidement en revue.

1962 - 1976 : Dans la logique de l'expansion

LORSQU' Antoine Humblet, un entrepreneur dans le secteur du bois, est désigné comme Député permanent en charge de l'économie, il juge indispensable de créer des outils en vue d'assurer le développement économique de la province. Ses idées sont partagées par le Gouverneur René Close, un avocat à la vision très large, que son tempérament d'homme d'action porte à donner à sa fonction une dimension qu'elle n'avait jamais eue jusqu'alors. Pendant dix ans, le social-chrétien et le socialiste vont faire la paire.

Les lois dites d'expansion économique de 1959 ont donné le cadre juridique, en rendant possible la création de sociétés intercommunales d'aménagement et d'équipement économique (les SIAEE), à l'initiative des pouvoirs locaux. Le choix namurois se portera sur quatre intercommunales qui respectent les sensibilités sous-régionales, au prétexte de caractéristiques économiques différentes :

- SIAEE de la Région namuroise, qui couvre le centre et le Nord de la province, d'Andenne à Tamines et de Gembloux à Assesse ;





Les anciens bâtiments du BEP et du Palais des expositions, avant les transformations de 2005.



V

Jean-Louis Close, Président de 1992 à 2007 : « Le BEP : un modèle de service public »

Il a assumé la présidence du BEP pendant 15 ans. Il en est toujours membre du comité de direction. Quel regard porte-t-il aujourd'hui sur cette institution ?

Ce qui me frappe, c'est d'abord son professionnalisme. Mais c'est aussi le fait qu'il ait pu prendre sa juste place au sein des organes qui contribuent à l'animation économique, comme l'UCM et la Chambre de commerce et d'industrie, sans oublier les universités.

Le BEP est aussi extrêmement utile pour la réflexion sur le long terme. Enfin, je le vois à la pointe dans une série de domaines, comme la gestion des déchets, où le taux de récupération et de recyclage est des plus élevés.

De quoi l'ancien Président que vous êtes est-il le plus fier ?

Du personnel : ce sont des gens qui travaillent bien, dans l'esprit du service public. Et bien sûr aussi, de son Directeur général, qui gère avec efficacité et souplesse à la fois. On a ici un exemple d'utilisation optimale de l'argent public. Contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres organismes, il y a toujours eu beaucoup de prudence dans l'engagement de personnel.

Et si vous aviez une critique ou une réserve à formuler, quelle serait-elle ?

C'est une machine bien huilée mais encore beaucoup trop lourde. Il faut un contrôle démocratique sur les décisions, mais soumettre à des élus des propositions qui ne sont que l'application de décisions déjà prises (comme la vente de tel terrain à tel prix) ne se justifie guère. En outre, les problèmes et les procédures deviennent d'une complexité telle que seuls les spécialistes les comprennent. Alors, un contrôle démocratique, oui. Mais pas une apparence de contrôle...

- SIAEE de Famenne Condroz Haute-Meuse, dont les pôles sont Ciney et Dinant ;
- SIAEE de l'Entre-Sambre-et-Meuse, autour de Philippeville et de Couvin ;
- SIAEE de Gedinne-Semois, qui s'étend sur l'extrême sud de la province.

L'astuce des fondateurs est de doter ces intercommunales d'un outil commun : le Bureau économique (BEP), constitué sous la forme d'asbl le 14 décembre 1962. Disposant de ses propres organes de gestion, de son administration, du budget que lui alloue le conseil provincial, il est le maître d'œuvre des politiques qu'elles souhaitent, mais aussi leur inspirateur. C'est là que les choses se décident vraiment, sous l'impulsion des deux premiers présidents : Antoine Humblet (1962-1973), puis René Close (1973-1976), assistés du directeur général, Josse Lemaire.

Ce sont des années fécondes. L'administration du BEP, composée au départ d'agents de l'Office provincial économique, social et culturel (OPESC), s'installe dans l'aile construite en 1960, à Salzinnes, en même temps que le Palais des Expositions. Ce dernier est, en fait, l'ancien Palais des industries alimentaires de l'Expo universelle de 1958 racheté par l'institution provinciale.

Ce Palais des Expositions offri-ra une belle vitrine aux activités économiques, à commencer par la Foire agricole de Wallonie qui s'y tiendra en biennale pendant de nombreuses années avant de déménager à Libramont, mais aussi la Foire officielle de la Province et Meubleexpo. Mais ce que veut entreprendre le BEP va bien au-delà de ces manifestations périodiques. Il s'agit pour lui de mener une politique de redéploiement industriel, en profitant des aides accordées sur base des lois d'expansion économique. Des "zonings" sont créés sur des hectares, les uns à proximité de la N.4, les autres en bordure de la Sambre. Et c'est la chasse aux investissements étrangers qui commence, avec des missions aux Etats-Unis auxquels la Belgique est vendue comme tête de pont vers l'Europe, mais aussi en France et en Espagne.

Parallèlement, le BEP entreprend des actions concrètes dans bien d'autres domaines, en profitant de ressources inattendues (dont les fameux "crédits compensatoires Focant" et "crédits parallèles Zeebruges") : cités de logements de Vezin et de Sart-Bernard, aérodrome de Namur, CIGER, domaine provincial de Chevetogne, complexe Récréalle d'Alle-sur-Semois... Le BEP devient un opérateur de terrain.



VI

Mais surtout il s'affirme comme le bureau d'études attiré de la Province et des communes pour leurs plans de développement et leurs plans d'aménagement. Et enfin, il prend progressivement pied dans le domaine de la collecte et du traitement des déchets.

La situation économique est aussi en pleine mutation : le pays sort difficilement de la première crise pétrolière et la Wallonie industrielle souffre. Les fermetures et restructurations d'usines se multiplient dans les secteurs de la métallurgie, du textile, de la papeterie, de la chimie, du verre. La province de Namur n'est pas épargnée, même si elle est moins frappée que les autres. Avec la fermeture de Federal Mogul en 1975, elle connaît la première délocalisation d'une entreprise qu'elle avait accueillie.

fait, par exemple, en construisant pour Materne un premier entrepôt frigorifique (1984). Il s'agit aussi d'aider les PME à se relocaliser et à se développer. Le service d'aide aux PME démarre avec trois personnes en 1979, le bulletin trimestriel "PME contact" est édité dans la foulée, la SIBS (Société d'investissement de la Basse-Sambre) est constituée en 1982, le Fonds de développement provincial des entreprises (FODEP) est créé en 1985 et un premier hall relais est ouvert à Tamines en janvier 1987.

Cette décennie se caractérise aussi par un souci plus marqué à l'égard du Sud de la province, dont les élus se sentaient jusqu'alors quelque peu délaissés. Le BEP soutient des opérations de rénovation rurale à Havelange et à Cerfontaine, crée un camping caravaning à la Croix-Scaille, conduit la rénovation de la tannerie de Gedinne, construit le marché couvert de Ciney, équipe le chemin touristique de la Houille, édifie une maison de repos à Bièvre, obtient des subsides européens du Feder pour Bièvre et Gedinne, et inaugure le premier bâtiment d'accueil touristique des barrages de l'Eau d'Heure.

Devenu une intercommunale en 1979, le BEP poursuit, par ailleurs, sa mission dans le secteur de l'environnement et des déchets.

1977 – 1986 : Recentrage sur les besoins locaux

L'ANNÉE 1977 opère un grand tournant : c'est au 1^{er} janvier que les communes fusionnées sont installées. Ainsi, le Grand Namur regroupe 25 anciennes communes et triple sa population, s'affirmant comme une des cinq grandes villes wallonnes.

En coulisses se poursuivent les négociations en vue de la réforme de l'État, qui se concrétisera, en 1980, avec la phase dite de régionalisation provisoire, et en 1985, avec la naissance officielle de la Région wallonne. Le Bourgmestre Namèche conclut un accord avec ses collègues de Liège, Mons, Charleroi et Verviers qui fera date : Namur est acceptée comme capitale politique et administrative de la future Région wallonne, avant même sa reconnaissance officielle.

Coincées entre des communes plus grandes et un pouvoir régional qui s'affirme, les Provinces sont interpellées : ont-elle encore un avenir et, si oui, quelle sera leur mission ? C'est dans cette situation, qu'après l'intermède d'un an d'André Mathelart (1976-77), le socialiste dinantais Richard Bonzi prend la présidence du Bureau économique qu'il conservera jusqu'en 1991. Josse Lemaire, son premier Directeur général est en fin de carrière. Il cédera sa place à un autre Dinantais, Marcel Pochet, en 1980.

Dans ce contexte de mutation institutionnelle et économique, le BEP doit revoir sa stratégie. Sur sa lancée, il équipe de nouveaux zonings industriels, mais la priorité n'est plus aux investissements étrangers. Il convient plutôt de soutenir les entreprises existantes, ce qu'il

Le nouveau parking Expo

1987 - 1991 : Sous l'impulsion de la Région

À présent, la Région wallonne est bien en place. C'est désormais elle qui définit les stratégies et accorde les moyens. En 1987, elle arrête ses directives sur la subvention des halls relais, que le BEP avait déjà anticipée. Il va en profiter au bénéfice de Rochefort, Mariembourg, Naninne, Noville-les-Bois et Seilles. C'est une manière efficace d'encourager les jeunes entrepreneurs locaux.

Mais clairement, le Gouvernement wallon met désormais l'accent sur deux priorités : l'exportation et l'innovation. Pour assurer le redressement de la Wallonie, les initiatives locales ne suffiront pas. Il faut de l'ambition : conquérir de nouveaux marchés et inventer de nouveaux produits. La Commission européenne est sur la même longueur d'onde : elle est prête à soutenir des projets dans ces deux directions.

La province de Namur possède quelques grosses entreprises exportatrices dans les domaines du verre (les glacières), de la chimie (Solvay), de l'agro-alimentaire (Kraft, Maternelle), mais leur destin ne dépend pas des autorités locales, qui peuvent tout au plus apporter un soutien à la marge, comme des facilités dans les domaines de l'environnement, de la mobilité, de la sécurité... C'est dès lors vers les PME que le BEP veut consacrer ses efforts.

Pour encourager les exportations, il accueille le premier secrétariat d'intendance à l'exportation en 1987, lance le Fonds provincial de promotion à l'exportation (FOPPEX), abrite les services de l'Agence wallonne à l'exportation, participe à des missions économiques à l'étranger.

Sur l'axe de l'innovation, le BEP se montre plus entrepreneurial encore. Il entame un rapprochement très net avec les institutions scientifiques de la province, notamment la Faculté agronomique de Gembloux, avec lequel il crée le parc scientifique des Isnes (1988-90), dont le professeur Albert Ledent prend la présidence du comité de gestion, mais aussi les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix. Les deux recteurs, Claude Deroanne pour Gembloux, et Jacques Berleur pour Namur, se montrent particulièrement coopératifs.

Désormais, l'association du monde scientifique et des responsables du BEP constituera une des pierres angulaires de la stratégie de développement de la province. Elle se matérialisera par la création, en 1989, d'un centre technologique de la Faculté de Gembloux, dans le parc scientifique des Isnes, et d'un autre des FUNDP, dans les anciens locaux du Bon Pasteur à Namur. Plusieurs start-up sortiront de ces pépinières d'entreprises.



Le Gouverneur Denis Mathen : « La Province de Namur doit s'ouvrir à l'extérieur »

Homme de relations publiques, ouvert sur l'international, le Gouverneur Denis Mathen est d'abord un passionné de sa province qu'il défend avec ardeur. Il est aussi un membre assidu du comité de direction du BEP.

J'ai fait le tour des communes de la province. Chaque fois, elles m'ont demandé la présence du BEP. C'est la preuve qu'elles apprécient son action. Elles vantent les contacts qu'elles ont avec lui, son dynamisme...

Votre rôle est surtout dans les relations extérieures...

Après le lancement d'AXUD, en 2007, nous avons compris, il y a deux ans, l'intérêt de travailler plus étroitement avec les Provinces du Brabant wallon et du Luxembourg. Des réunions se tiennent tous les trois mois, des concertations ont lieu sur certains dossiers, comme le SDER. Nous menons ensemble des démarches, par exemple, en faveur de l'amélioration de la desserte ferroviaire, particulièrement la ligne Bruxelles-Luxembourg. Nous nous sommes présentés groupés au salon MIPIM, à Cannes...

Vous êtes également très tourné vers l'international

J'ai souhaité un rapprochement avec notre voisin, le département français des Ardennes, au-delà de ce qui existe déjà en matière de sécurité, puis avec l'ensemble de la Région Champagne-Ardenne. Nous avons mis en place une plate-forme, aujourd'hui étendue à toute la Wallonie, qui favorise des collaborations sur les plans culturel, touristique et économique. La marque "Ardenne" est dans le prolongement de cette dynamique.

Mais j'ai aussi de très nombreux contacts diplomatiques : réception d'ambassadeurs, missions à l'étranger (récemment au Vietnam). Chaque fois, le BEP est à mes côtés pour présenter la province, ses atouts, ses entreprises. C'est à ce type de contact que nous devons d'avoir obtenu de l'AWEX l'implantation dans le parc Créaly du Welcome Office ASEAN (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est) et que des collaborations interuniversitaires se développent. Elles sont donc fort utiles.



VIII



1992 – 2003 : Vers une nouvelle organisation

Les responsables du BEP sont cependant conscients qu'une stratégie de développement impose des objectifs clairs. Jusqu'alors, ils ont saisi des occasions, profité de subsides, répondu à des demandes, noué des contacts utiles, mais on ne peut tout faire ! Face à la concurrence des autres bassins, il faut affirmer clairement ses atouts et ses vocations. C'est dans cette optique qu'une étude est commandée à l'IRES, qui déposera ses conclusions en juin 1991. À partir d'alors, c'est clair pour tous : Namur connaît les segments d'activités dans lesquels le BEP entend consacrer ses ressources : l'agro-alimentaire, l'environnement et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

APRÈS la très longue présidence de Richard Bonzi (1977-1992), le temps du renouvellement est venu. C'est le socialiste Jean-Louis Close qui lui succède : après quelqu'un du Sud, quelqu'un du Nord. Mais aussi et surtout, c'est le Bourgmestre de Namur qui prend place, avec le souci de rassembler les efforts de tous autour de la jeune capitale wallonne. À la Direction générale, changement également : Renaud Degueudre succède à Marcel Pochet en 1997.

Avec lui, changement de configuration : le BEP se positionne

comme une entreprise. Fini l'excès de bureaucratie ! Les chefs de projets se multiplient, ils ont droit à l'initiative et apportent de nouvelles impulsions et des idées. Le BEP devient une pépinière de talents qui recrute et parfois essaime. La vénérable institution, au palmarès impressionnant (des centaines d'entreprises dans ses parcs d'activités, plus de 6 500 emplois créés, des services rendus dans toutes les communes), connaît son agiornamento.

Il faudra pourtant près de dix ans pour que l'organisation soit modernisée comme le souhaitent les dirigeants. Mais en décembre 2003, c'est fait. On passe du modèle suranné des sociétés intercommunales à compétence territoriale à des entités spécialisées par métier. C'est une évolution parallèle à celle que l'on constate dans toutes les structures qui veulent renforcer les compé-

tences et donc l'efficacité dans un monde en compétition. On parlera désormais de BEP Holding, de BEP Expansion Économique et de BEP Environnement.

Par ailleurs, durant cette décennie qui enjambe le siècle, le BEP poursuit activement son action dans les voies tracées en s'organisant en cellules - cellule d'innovation technologique, centre relais innovation (CRI), cellule d'ingénierie touristique - et en multipliant les partenariats : PME Création, avec l'IFAPME, le CENAM-CREPAC et l'UCM ; Business Center avec la société Cobelba ; Bureau de développement transfrontalier, avec le département des Ardennes ; Infopôle wallon, avec les FUNDP. Tout cela débouche sur de nombreuses réalisations qui seront évoquées plus loin.

Enfin, enchaînant sur le rapport de l'IRES, une étude programme est commandée au consultant Deloitte & Touche pour la période 2000-2010. Son rapport final est déposé en février 2002. Il recommande 7 filières.



La façade du Palais des Expositions est complètement rénovée. Sa gestion est confiée au groupe Artexis. Antica, la foire des antiquaires, attire du public de tous les pays voisins.

2004 - 2013 : Pour être le meilleur dans son métier

APRÈS l'assemblée de décembre 2003, qui a transformé les structures du BEP, l'institution est en ordre de marche pour entamer une nouvelle décennie. Il est désormais loin, le temps où il multipliait les opérations ponctuelles ici et là à la demande des élus locaux. Une après l'autre, les constructions réalisées dans le passé (logements, homes, parcs récréatifs, champ d'aviation...) ont été cédées soit aux communes, soit au secteur privé. Même le Palais des expositions, à l'ombre duquel il est né, a été cédé, pour ce qui concerne la gestion, à la société privée Artexis qui le rebaptise "Namur Expo". Le BEP se recentre désormais sur ses métiers, qui sont l'expansion économique, le développement territorial et la gestion de l'environnement.

Mais pour les mener à bien, il n'hésite pas à faire des investissements importants, à commencer par son siège social, vieillot et dysfonctionnel. Le nouvel immeuble, signé des architectes Haulot et Presciutti, sera inauguré en avril 2005. Il permet d'accueillir des partenaires, tels les services d'INTERREG, de l'AWEX, de Wallonie Développement.

Ayant pris le leadership provincial en matière de gestion des déchets, le BEP construit à Floreffe un site intégré qui sera

inauguré en septembre 2010. Il construit également le créatorium de Ciney, mis en service en 2012.

Ce sont là des outils indispensables qui permettent au BEP de poursuivre sa mission. En juin 2007, Jean-Louis Close a cédé la présidence à Robert Joly, dont la volonté d'ouverture se marque de multiples façons. Avec lui, le BEP a définitivement cessé d'être une citadelle et de protéger ses terres. « Ouvrez les portes ! » semble être son leitmotiv, qu'il propage auprès des institutions scientifiques, des partenaires sociaux, des organismes privés (UCM, Chambre de commerce et d'industrie...), des partis politiques, des médias...

Son grand œuvre, mené conjointement avec le gouverneur Denis Mathen, est la création d'AXUD, cette association qui dépasse les clivages politiques, idéologiques et institutionnels pour affirmer la position de la province de Namur sur l'axe Bruxelles - Luxembourg qu'il décrit comme celui du développement démographique et économique de la Wallonie.

Après les élections provinciales de 2012, Robert Joly cèdera sa place à l'économiste Jean-Claude Nihoul, Bourgmestre de Fernelmont. C'est pour le BEP une nouvelle ère qui commence...



IX

Jean-Marc Van Espen, Président du Collège provincial : « Il faut mettre le mot OSER dans la tête des jeunes »

Dans sa Déclaration de politique provinciale, le nouveau Collège a résolument placé l'économie au cœur de son programme. Jean-Marc Van Espen s'en explique :

La politique économique de la Province ne se limite pas au BEP : elle s'étend à l'agriculture, au tourisme, au secteur tertiaire, à l'enseignement. Mais le BEP, dans son volet expansion, est bien sûr son outil principal. Nous lui attribuons d'ailleurs une subvention de 5 millions d'euros par an et je siège au comité de direction.

Par quoi l'homme politique est-il le plus intéressé ?

Tout d'abord, à créer un climat favorable aux investissements. Cela se marque notamment dans les parcs industriels que l'on veut rendre plus agréables, plus sûrs et mieux équipés. C'est ensuite à stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes. "Oser" est l'idée à mettre dans leur tête. Dans l'attribution des trophées namurois (les "Alfers"), nous récompensons ainsi des initiatives de jeunes. Et enfin, nous souhaitons un meilleur accompagnement des entrepreneurs et un partage des efforts. "Namur Synergie" doit être notre leitmotiv.

Synergie, que voulez-vous dire ?

Le modèle des grandes entreprises étant délaissé, c'est celui de "réseau" entre PME et indépendants qui émerge. Les entrepreneurs doivent donc apprendre à se connaître. L'appartenance à un même territoire facilite les relations qui permettent des projets communs ambitieux. Par ailleurs, la césure entre le monde de l'entreprise et celui de l'enseignement est trop forte. Il faut que les enseignants et leurs élèves soient plus en phase avec l'entreprise, mais il faut aussi amener l'entreprise à changer pour être en phase avec la jeunesse et ses besoins de formation. D'où la nécessité d'espaces de dialogue. Le BEP peut y contribuer.

Premier Métier : le développement économique

X

L'atrium du hall d'accueil
du parc Créalys

La publicité que fait paraître le BEP en 1972 le présente comme « l'organisme chargé de promouvoir l'expansion économique et sociale dans la province de Namur ». Cette mission reste prioritaire, mais sa conception a considérablement évolué depuis 50 ans.

Au départ, elle se conçoit dans les termes suivants : « Le BEP :

- équipe et gère des parcs industriels
- recherche, aide et conseille les investisseurs
- conseille les entreprises dans leur organisation, leur gestion administrative, financière et commerciale
- organise des séminaires et des cours de perfectionnement professionnel... »

Le succès avant la crise

Les premiers "zonings", comme on les appelait à l'époque, seront établis à Naninne, dans la Basse-Sambre et à Rhisnes-Suarlée. Ce dernier, construit sur 65 ha, bénéficie immédiatement de l'implantation de Siemens-Software, de Kraft Franco-Suisse et du CIGER. En 1977¹, les parcs industriels reconnus d'intérêt national sont au nombre de 12 et la moitié des 708 ha équipés sont

occupés par 85 entreprises. C'est donc un succès. À quoi est-il dû ?

Aux démarches faites auprès de multinationales ? En partie, assurément. Un dossier intitulé "La résistible chute de l'économie namuroise", paru en avril 1977, nous informe qu'à cette époque, un peu plus de la moitié des terrains ont été vendus à 13 entreprises étrangères, qui ont créé 1 634 emplois, avec la promesse de monter à 2 535. Mais, lit-on, à l'exception de Siemens-Software, « ces entreprises ne déploient qu'une activité manufacturière standardisée, offrant peu de débouchés pour les jeunes ayant acquis une formation professionnelle quelque peu étoffée. » De plus, attirées en Belgique grâce à des aides publiques importantes, elles s'éclipsent à la première crise. D'ailleurs, aujourd'hui, à part Kraft Franco-Suisse, elles ont à peu près toutes disparu, avec les drames que leur fermeture a pu occasionner. (On se rappelle notamment celle de Tandy, en 1993).

En fait, les parcs industriels ont surtout permis à des entreprises locales de déménager d'endroits inappropriés et de s'agrandir (comme Gilot, Gernay, Bois Humblet ou l'imprimerie de Vers l'Avenir, qui étaient coincés en ville), tandis que d'autres y ont vu le jour. On relève aussi de vastes terrains occupés par des dépôts et négoce, garages et entreprises

de matériaux, et quelques-uns par des activités à caractère public ou semi-public (comme le Centre de zootechnie et d'in-sémination artificielle, à Ciney).

La première crise pétrolière de 1974-79 a mis un terme à cet élan. Du coup, la politique d'attraction des entreprises basée sur la simple offre de terrains à bon marché, assortie de promesses de subsides à l'investissement, a fait long feu. Il s'en est suivi une réorientation de l'approche, et cela sur trois volets.



Éric Haubruge, vice-recteur à Gembloux Agro-Bio Tech : « Les spin-offs sont l'avenir de l'économie »

Vice-recteur de l'ULg, Éric Haubruge est le patron de la Faculté des sciences agronomiques de Gembloux. Il apprécie fortement l'action du BEP. Il nous dit pourquoi.

Aujourd'hui, l'université doit se tourner vers la société. Mais son domaine propre est l'enseignement, la recherche... Elle n'a pas les outils les plus affinés et les plus diversifiés pour interagir avec le monde économique. Une collaboration avec le BEP ouvre de très belles perspectives.

Pouvez-vous donner un exemple ?

En 2010, le BEP a décidé de favoriser la filière agro-alimentaire. Nous sommes, bien entendu, intéressés en tant qu'institution dédiée notamment à la recherche. Mais aussi pour permettre à nos doctorants ou professeurs qui déposent des brevets de les exploiter. Or, ce qui manque, ce sont des locaux adéquats et une assistance à la création d'entreprise, qui n'est pas notre métier. C'est ce que nous offre le BEP. Pour l'instant, il construit un incubateur à Sambreville. C'est un bâtiment d'environ 1 000 m², érigé sur le site de l'ancien charbonnage Ste-Eugénie. Il comprend des locaux particuliers destinés à la mise au point de produits et des espaces communs, tels un laboratoire de contrôle de qualité et une salle de fermenteurs (dont les dimensions ont été prises en compte dans les plans du bâtiment). D'ores et déjà trois spin-offs sorties de l'Université y ont réservé un espace. L'inauguration est prévue en octobre 2014.

Les spin-offs sont pour vous l'avenir de notre économie ?

Évidemment ! Prenons un autre exemple : le secteur laitier. Chacun connaît les difficultés qu'il rencontre. Or, nos chercheurs ont pu isoler dans le lait des molécules capables d'accélérer la croissance, avec des applications possibles dans les domaines de la santé, de la cosmétique, de la nutrition. Ces découvertes peuvent générer des entreprises en aval, mais elles peuvent aussi avoir un effet en amont : les éleveurs, que nous rencontrons à Ciney, pourraient sélectionner leur bétail pour produire des vaches dont le lait contiendrait une plus forte proportion de ces précieuses molécules de haute valeur ajoutée.

On voit ainsi sur notre territoire naître des réseaux d'innovation dont les acteurs se fécondent mutuellement. Dans une telle économie circulaire, le BEP est un pivot incontournable car il connaît bien sa région et peut mettre les gens en relation les uns avec les autres.

Quand le BEP devient "hôtelier"

Le premier volet concerne la conception même des parcs industriels, rebaptisés "parcs d'activités économiques". Comme les voitures, il en est de plusieurs générations. La dernière n'a plus rien à voir avec celle des débuts. Un soin considérable est accordé aux paysages et au milieu naturel, et même les routes se veulent des artères agréables, accessibles par les modes doux.

On leur donne une vocation spécifique avec charte à l'appui, dans le but de faciliter les échanges en leur sein : Créalys® aux Isnes, Écolys® à Rhisnes, Mécalsys® à Andenne-Fernel-

mont, et l'on parle d'un parc centré sur la santé à Bouge et d'un autre sur l'agro-alimentaire à Ciney. Et cela marche !

Le BEP s'est mis à créer des halls-relais, construire des bureaux et ateliers destinés aux entreprises innovantes (jusqu'à faire preuve lui-même d'innovation dans la conception du bâtiment), aménager un centre d'accueil des visiteurs, favoriser des clubs d'entreprises, mettre sur pied un Smart Work Center (centre de télétravail), et même organiser des transports publics avec le concours des TEC. Bref, de simple lotisseur de terrains, il est devenu hôtelier.

Le parc industriel de Biron, à Ciney



De haut en bas :
Une nouvelle génération de parcs : Écolys, à Rhisnes
Un hall-relais, à Celles
Un séminaire avec des entrepreneurs

Aujourd'hui, les parcs industriels, rebaptisés parcs d'activités, sont au nombre de 30. Ils couvrent 1 227 ha, rassemblent 1 082 entreprises et occupent 14 800 personnes.

La définition d'une vraie stratégie

une optique de valorisation des fruits locaux, à la Criée de Wépion pour stimuler la production de fraises, aux producteurs de chaux pour qu'ils fabriquent du carbonate pour l'agriculture, aux usines de panneaux en bois pour qu'ils offrent des débouchés à nos forêts...

Le deuxième volet de la nouvelle politique suivie par le BEP repose sur des choix raisonnés. La leçon du passé a porté : tout n'est pas bon à prendre dans les investissements. On ne fait pas du développement sans une vraie perspective de dynamiser le tissu économique !

Une première orientation, portée en 1977 par le Secrétariat à l'Économie régionale, consistait à valoriser les atouts de la région. À commencer par les ressources naturelles : l'eau, la terre, la pierre et le bois. Cette approche a porté quelques résultats : elle a justifié les aides à la confiserie Maternelle dans

Par la suite, on a compris que cette optique était trop restrictive. Le BEP a confié à des bureaux d'études le soin d'affiner sa stratégie, et ces études ont conduit à privilégier sept filières jugées porteuses, non seulement du fait du potentiel existant, mais aussi des perspectives de débouchés et des compétences scientifiques disponibles, un atout totalement négligé dans la première approche. Ces sept filières prioritaires sont l'environnement, la santé, les TIC, la construction, l'économie touristique, les processus industriels, et, enfin, l'industrie culturelle et créative.

Aux côtés des entrepreneurs

Le troisième volet est plus important encore que les deux précédents : l'aide aux entreprises. Tel qu'on le conçoit aujourd'hui, ce service n'a plus rien à voir avec celui des débuts, ni même avec celui d'il y a dix ans. Fini d'aider à remplir des formulaires ! L'information s'est étoffée, une assistance à l'établissement du plan d'affaires est offerte, des conseils sont prodigués. Mais surtout, l'accompagnement se veut beaucoup plus stratégique (vision globale de l'entreprise et plus uniquement sous l'angle financier) et à valeur ajoutée.

Cet accompagnement est particulièrement actif vis-à-vis des entreprises qui s'inscrivent dans les sept filières prioritaires définies plus haut. L'objectif est de les aider à innover et à s'internationaliser et il se poursuit bien au-delà de la période de démarrage, en fournissant au besoin des "coaches" pour des problèmes spécifiques. Un centre européen d'entreprise et d'innovation a été créé, ainsi qu'un secrétariat d'aide à l'exportation. Des formations, missions, rencontres sont organisées régulièrement. Tout cela

XII





Yves Poulet, recteur de l'Université de Namur : « Il faut multiplier les initiatives et renforcer les liens »

Depuis la décision stratégique prise en 2012 de s'ancrer dans le territoire namurois en tant qu'université de référence, les relations se sont intensifiées avec le BEP. Le recteur Yves Poulet nous en parle :

Le BEP nous a demandé de participer plus activement à la gestion et à l'animation des parcs scientifiques, tel Créalys@. Nous préparons avec lui un dossier pour en ouvrir un autre sur le territoire namurois. Quelques spin-offs sont sorties de nos laboratoires, dont certaines ont essaimé (tel Nanocyl, à Sambreville). Le mouvement est relancé...

Une collaboration plus intense encore est nouée entre le BEP et nous pour l'élaboration de la candidature namuroise aux subsides du FEDER. L'un d'entre eux porte sur "Namur, ville intelligente". Un projet d'avenir. Nous mettrons nos compétences et, le cas échéant, des locaux à disposition, pour créer un incubateur de jeunes entreprises et un centre d'accueil dans le secteur numérique.

Ce sont là d'intéressantes perspectives, mais avez-vous des projets plus immédiats ?

Les projets mettent toujours du temps à se concrétiser. Mais en voici deux. Le premier porte sur un partenariat avec l'agence de développement Promandenne. Elle nous a demandé de l'aider à mettre sur pied un service aux PME dans quelques domaines où nous avons des compétences, comme le management du changement ou l'image de marque des entreprises. Ce sera pour nous un lieu d'expériences intéressant.

Un autre exemple est l'espace coworking, inauguré récemment rue de Fer. Pourquoi nous sommes partie prenante ? Parce que cet espace peut servir pour des séminaires occasionnels, ouvrir la possibilité à des étudiants d'établir des liens avec d'autres universités, accueillir le soir des étrangers en séjour chez nous

pour quelques jours. Tout cela pourrait sans doute se faire à partir de nos propres locaux, mais l'intérêt du coworking est que c'est une plate-forme de contacts avec d'autres personnes que des universitaires et une insertion dans un réseau européen.

Le BEP est aussi une interface...

Très précieuse, en effet. C'est dans ses locaux et avec son appui logistique que plusieurs réunions importantes ont eu lieu pour renforcer le "pôle namurois". Avec les autres établissements d'enseignement supérieur, tout d'abord, en vue d'accentuer les liens dans des domaines conjoints comme le paramédical, le social, l'informatique, le développement territorial. Ensuite, avec le monde de l'entreprise, pour débattre des formations à horaire décalé que nous pouvons offrir, par exemple dans l'analyse paysagère, la gestion des changements... Ou encore pour organiser un "jobday" en collaboration avec les hautes écoles.

Et enfin, avec les acteurs publics locaux, provinciaux et régionaux, pour lesquels nous pouvons mettre sur pied des formations continues en informatique, aide sociale, droit administratif, etc.

Vous êtes aussi associé à des initiatives du BEP...

Il y a évidemment les missions à l'étranger, comme récemment au Vietnam. Mais il y a surtout le programme AXUD, dans lequel l'Université de Namur est de plus en plus active, car l'axe "lotharingien" est sa zone de rayonnement naturel. Quels partenariats nouer ? Comment fertiliser ce vaste territoire ? Les perspectives sont immenses. Enfin, je n'oublie pas l'Infopôle, logé dans nos locaux et dans lequel la fédération Agoria nous a rejoints.

se fait aujourd'hui en bonne entente avec les organismes privés d'aides aux entreprises, comme la Chambre de commerce et d'industrie et l'UCM, et en veillant à ne pas empiéter sur les plates-bandes des comptables, fiscalistes, juristes et services sociaux de tous ordres. Le BEP n'intervient pas non plus dans le financement des investissements.

Le souci de stimuler l'esprit d'entreprise et d'innovation a, par ailleurs, fait germer des initiatives de sensibilisation des jeunes avec la collaboration des universités et des hautes écoles. Animations, concours, exposés, remises de prix se sont succédé au cours des dernières années.

Ainsi, peu à peu, le BEP, qui tient aussi des statistiques, pilote des programmes européens, introduit des dossiers auprès des administrations régionales, se présente-t-il à la fois comme un acteur de première ligne par ses contacts avec les entreprises et comme un référent dans le monde complexe des arcanes institutionnelles qu'il s'emploie à maîtriser.

Deuxième Métier : Le développement territorial



XIV



Le développement territorial est un peu comme la prose du Bourgeois gentilhomme : le BEP en faisait sans le savoir avant que le terme ne soit employé. On vise par là à la fois la réflexion globale sur le devenir des territoires et les actions concrètes qui les mettent en valeur.

La loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire de 1962 a établi une hiérarchie de plans - régionaux, de secteur, communaux, de quartier... - qui donnent une affectation au sol. Assez naturellement, le BEP s'est d'emblée saisi d'une mission d'étude. On l'a vu collaborer aux plans de secteur, proposer un programme de développement de la province, offrir ses services aux communes pour des plans communaux... Bref, prendre en charge la réflexion globale.

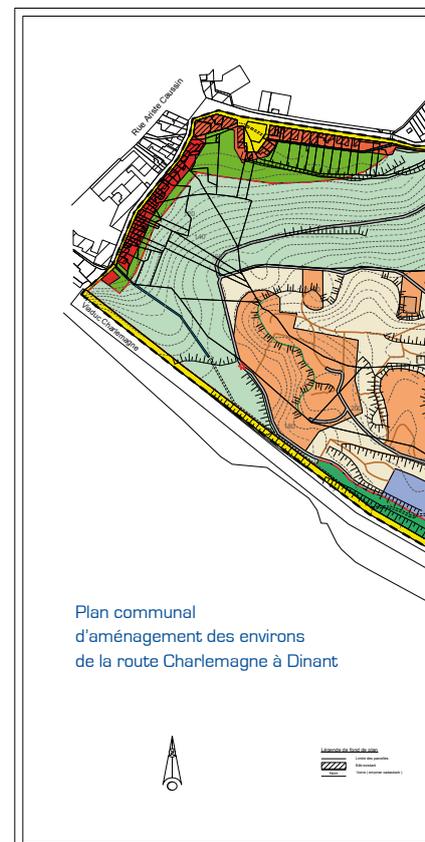
Dinant, de Vresse-sur-Semois, d'Andenne.

Ces études, quand on les relit aujourd'hui, font date, car nous avons changé de société. Mais elles exprimaient une volonté de progrès, de cohérence et d'équilibre qui ne manque pas d'allure ! Ainsi ce schéma établi en 1975 pour « Namur, ville régionale » : on y exprime la volonté de protéger le cœur historique de la cité et de créer un « centre directionnel d'administration et d'affaires » ainsi qu'un « système moderne de circulation urbain et interurbain », avec un nouveau pont sur la Meuse et un tunnel sous la Citadelle...

Les premiers "programmes de développement"

Le BEP a réalisé le plan directeur des barrages de l'Eau d'Heure et conçu le bâtiment d'accueil du public.

Parmi les études réalisées au cours des années pionnières (de 1962 à 1980), on peut citer le plan général d'aménagement des barrages de l'Eau d'Heure ainsi que les plans directeurs de l'agglomération namuroise (avant même la fusion des communes), de la Basse-Sambre, de Couvin, de



Plan communal
d'aménagement des environs
de la route Charlemagne à Dinant



Échelle 1:5000

L'aérodrome de Temploux est une création du BEP



Michel Villan, Président de l'asbl "Nouveau Saint-Servais" : Un partenariat public/privé dans le domaine de l'économie sociale

Lorsque la Papeterie Intermills de Saint-Servais a fermé ses portes, la FGTB a réagi en lançant une entreprise de maintenance de machines. Parallèlement, en 1981, il y eut la création de l'asbl Nouveau Saint-Servais. En 1983, celle-ci démarra son centre de premier accueil d'entreprise. À sa tête depuis les débuts, Michel Villan nous explique :

La reconversion de sites industriels désaffectés, c'est aussi la création de nouvelles activités économiques. Une association comme la nôtre joue le rôle de catalyseur. Nous formons de la main d'œuvre et nous mettons des ateliers à disposition de petits indépendants.

Et quel est le rôle du BEP dans une telle initiative ?

Il y a eu deux phases. Dans un premier temps, nous disposions de promesses de subsides de la Région wallonne pour acheter le site, mais elle exigeait un partenaire institutionnel. C'est ce qui s'est fait : le BEP est devenu propriétaire des lieux et nous avons exercé la gestion. Douze ans plus tard, le plan Spitaels d'aide au développement économique offrait une belle opportunité : celle de créer de nouvelles capacités d'accueil pour les entreprises et donc de créer sur le site de Saint-Servais deux nouveaux halls relais. À ce moment, le BEP est intervenu comme acteur : il a conçu les plans, géré la construction et avancé la part non subsidiée de l'investissement. Dernièrement enfin, dans la même logique, c'est un centre auxiliaire de services qui a été construit, avec l'aide de la Région wallonne et de la Loterie nationale.

Et que fait alors votre asbl ?

Elle gère le tout et, par ses revenus, paie sous forme de loyer le remboursement de l'investissement réalisé par le BEP. C'est une forme de partenariat public/privé dans le secteur de l'économie sociale.

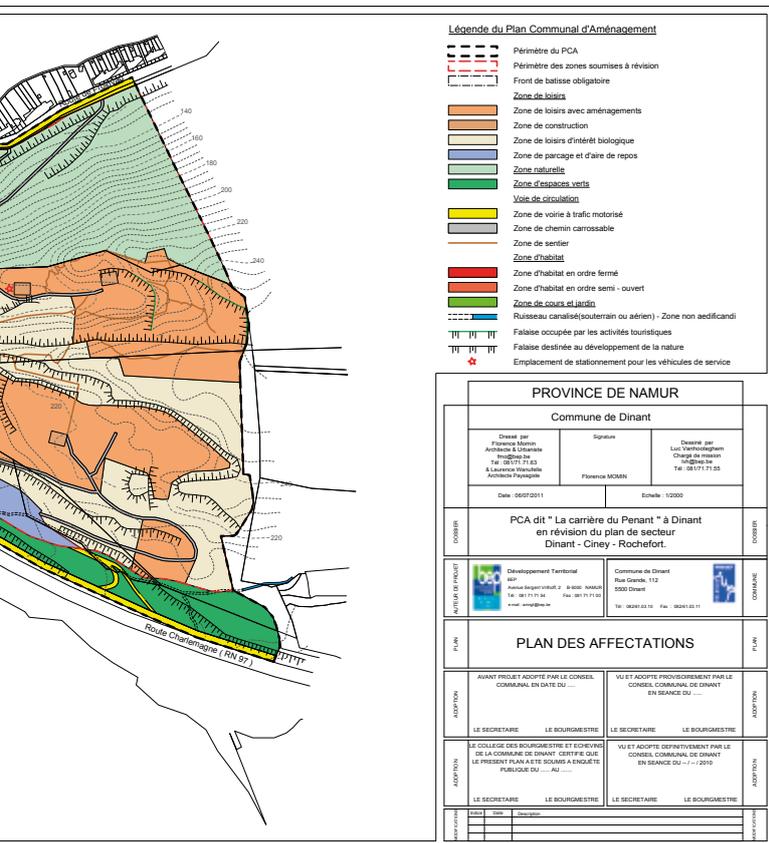
Combien de personnes occupez-vous ?

Une trentaine de personnes sont directement employées par l'ASBL Nouveau Saint-Servais. En tout, ce sont quelque 120 personnes qui travaillent dans les entreprises accueillies sur le site. Les activités de l'ASBL sont également des activités de formation professionnelle, de formation par le travail, d'insertion sociale, d'accompagnement social d'étrangers et d'insertion socio-professionnelle de personnes ayant eu des problèmes de santé. Mais notre premier métier est celui de centre de premier accueil de nouvelles initiatives économiques. Nous accompagnons des jeunes porteurs de projets et nous louons des espaces à des artisans dans plusieurs domaines d'activités, comme par exemple : les panneaux photovoltaïques, la menuiserie, la production audiovisuelle, les télécommunications, l'électricité industrielle, la ferronnerie ou le maquettisme.

Cette approche reste cependant théorique, car les autorités locales n'ont pas la capacité d'influer sur les décisions des grandes administrations : les plans restent dans les cartons... C'est pourquoi elle sera peu à peu abandonnée au profit d'une démarche plus opérationnelle. Dans le cadre de la politique de revitalisation des zones rurales menée par l'Europe, le BEP, fort de sa compétence en planification spatiale, présente, pour le compte des communes, des dossiers à la subsidiarité du FEDER : infrastructures rurales, cœurs de village, villages protégés... Il dépose également des projets relevant des programmes

INTERREG, dans les zones frontières, et URBAN, à Sambre-ville.

Pour l'instant, il prépare les dossiers des villes d'Andenne, Dinant, Sambre-ville et Namur dans le cadre du prochain programme FEDER.





Aménagement du cœur de village de Maredret.

Les programmes européens

Lorsque l'Europe a lancé ses programmes d'aide au développement régional, le BEP s'est immédiatement investi pour étudier les créneaux dans lesquels s'insérer pour décrocher des subventions. Ce sont notamment les programmes INTERREG qui l'ont mobilisé. Pour certains projets, il a été chef de file :

- le projet "BâtiD", inscrit dans le programme Interreg IV A de coopération transfrontalière, vise à offrir un service de veille, à informer, sensibiliser et accompagner les entreprises du secteur de l'éco-construction ;
- le projet "IODDE" favorise l'innovation dans le domaine du développement durable ;
- le projet "Regain", mené avec des Français, des Italiens, des Gallois et des Écossais, dans le cadre du programme Interreg IV B de coopération transnationale, vise à construire ou rénover des bâtiments pilotes à vocation industrielle ou de bureaux, économes en énergie ;
- le projet "La Meuse et Vous", qui rentre dans Interreg IV A, entend favoriser le partenariat entre opérateurs belges et français afin de construire une offre touristique de qualité au départ du fleuve, basée sur ses ressources naturelles et patrimoniales, entre Charleville et Namur.

Des logements aux villages de vacances

Parallèlement, le BEP se fait maître d'œuvre. Dès les débuts, il a engagé des architectes, avec l'ambition – aujourd'hui abandonnée – de devenir un acteur important de la construction de logements. Antoine Humblet, son premier président, justifiait cette politique en ces termes : « L'investisseur privé va en Flandre ou en... Espagne, pas en Wallonie. Les chiffres sont éloquentes : quand on construit 8 maisons par an et par mille habitants en France, aux Pays-Bas ou en Suède, 6 en Flandre, on en construit 2,8 dans la province de Namur ! (...) Nous jugeons l'arbre à ses fruits : un système qui produit chez nous la moitié de ce que nous devrions avoir est sinon mauvais, au moins insuffisant. »¹

Une partie importante des crédits compensatoires Focant et Zeebruges sera consacrée à la construction de cités de logements unifamiliaux à Vezin (34 unités), Sart-Bernard (46)

et Mettet (20), dont coût, en 1974, de 200 millions de francs. C'était des maisons préfabriquées en béton pour, en même temps, favoriser l'industrialisation de la construction en laquelle chacun croit à l'époque dur comme fer... Pour allécher le client, la publicité l'interpelle : « Pourriez-vous encore faire construire pour moins de 900 000 francs ? » et lui glisse : « Hâtez-vous, car de nombreuses demandes de réservation nous parviennent. » Des terrains sont mis en vente à Mettet, Florennes, Philippeville et Mariembourg, et d'autres sont annoncés comme bientôt disponibles à Cerfontaine et Walcourt à des « prix très intéressants ».

En 1978, le BEP prend conscience de l'importance du phénomène des loisirs. Les communes du Sud sont approchées par les promoteurs de villages de vacances. Plusieurs y voient une occasion de valoriser leur patrimoine, tandis que l'opinion publique fait chorus avec les défenseurs de la nature pour s'y opposer. La Députation permanente de la Province, qui exerce la tutelle sur les communes, décide de



Le château
Wilson, siège de l'administration
communale de Fosses-la-Ville.

mettre bon ordre dans ces projets en soumettant l'aliénation des biens communaux à des règles très strictes quant à l'implantation, aux délais, à la préférence pour la main d'œuvre et les matériaux locaux. Le BEP est chargé de l'étude de tous

ces dossiers. Parfois même il est maître d'œuvre. Pas moins de 16 projets sont concernés. « Le tourisme, facteur de développement ? Oui, mais dans la rigueur et le respect de la région qui l'accueille », proclame-t-il. ²

Aux côtés des communes, pour construire...

Cette vague des villages de vacances durera un certain temps, puis fera long feu. Mais le BEP prend bien d'autres initiatives pour répondre aux besoins exprimés par ses partenaires locaux. En 1981, il écrit : « Les communes n'échappent pas aux complications administratives de notre époque. Les fusions, dans lesquels certains ont cru voir la panacée universelle, n'ont rien arrangé en ce domaine. ³ » D'où l'utilité de son service d'aide aux communes.

Ce service offre une assistance à maîtrise d'ouvrage. Une commune qui a un projet architectural ou urbanistique ne dispose pas forcément des compétences pour le mener à bien.

Définir le programme, consulter les architectes, choisir le type de marché public, identifier les subsides possibles, rédiger le cahier des charges, élaborer le dossier d'urbanisme, c'est tout un métier. Le BEP propose son assistance à la carte.

Parmi les réalisations qui figurent à son actif, on peut citer le centre sportif et touristique d'Anseremme, une maison de retraite à Bièvre, un complexe sportif à Gembloux, une extension d'école à Gesves et à Hamois... La liste ne cesse de s'allonger avec des arsenaux de pompiers, des maisons communales, des halls pour les services de travaux...

Ainsi le BEP est-il devenu peu à peu un acteur incontournable du développement du territoire de toutes les communes de la province, dans le respect de leurs spécificités et de la volonté de leurs élus.



Le bâtiment Regain,
dans le parc Crealys



La cité de Sart-Bernard
aujourd'hui

Partenaire de 34 communes, le BEP a actuellement en cours 86 études urbanistiques, dont :

- 27 plans communaux d'aménagement
- 5 rapports urbanistiques et environnementaux
- 5 programmes communaux de développement rural
- 6 schémas de structure et schémas directeurs
- 5 cœurs de ville et villages et aménagements d'espaces publics.

Il est assistant du maître d'ouvrage dans 45 projets communaux :

- 6 maisons communales
- 4 complexes ou halls sportifs
- 4 écoles
- 4 places ou espaces publics
- 3 arsenaux de pompiers
- 3 halls de travaux
- 3 salles des fêtes
- 2 commissariats de police.

Le BEP travaille également sur 3 sites à réhabiliter.

² Revue Confluent, n° 65, mars 1978

³ Revue Confluent, n° 96, mai 1981

Troisième Métier : L'environnement

XVIII

La noria de camions en route vers Floreffe, le jour de l'inauguration du nouveau site.

DANS les années 1960, la collecte des déchets ménagers était effectuée par des régies communales ou par des concessionnaires privés qui les déversaient en vrac dans des trous, appelés décharges. Quel changement depuis lors !



Les agents des parcs à conteneurs ont aussi une mission pédagogique

C'est en 1971 que, pour la première fois, le BEP organise un service intercommunal de collecte, dans la région Famenne-Condroz-Haute-Meuse. Immédiatement, 24 communes y adhèrent, preuve s'il en est qu'il répondait à un réel besoin. Il faudra dix ans pour que la région namuroise se laisse convaincre à son tour. En 1982, le BEP reprend la concession de la Ville de Namur, précédemment attribuée à l'entreprise Guillaume, avec ses installations et son personnel. Dès ce moment, le service se structure solidement. Il lance les premières bulles à verre. Et en 1985, se crée le département Environnement qui s'installe sur le site de la Porcelaine à Jambes.

crise des matières premières non renouvelables pour que l'on réagisse au gaspillage et qu'on prenne en compte les ressources que représentent les déchets ménagers.¹ Il prend la mesure du phénomène : 125 000 tonnes par an sur l'ensemble de la province. Et du défi : comment faire ? Le décret wallon, voté en juin 1985, prévoit une planification de l'élimination des déchets en Wallonie et la limitation ainsi que la surveillance des décharges.

Après une étude fouillée, le BEP opte pour la construction d'un incinérateur, qui brûlerait l'ensemble des déchets ménagers hormis le verre. Pour lui, c'est la meilleure solution. Il écrit : « Le tri, dans lequel beaucoup avaient fondé de réels espoirs, n'a jamais répondu à l'attente de ses promoteurs sur le plan de la commercialisation des produits récupérés. Il ne nous paraît pas sage de s'orienter dans cette direction, compte tenu du risque commercial élevé qui caractérise cette filière. » Par contre, l'incinérateur, conçu comme une usine performante, permet une valorisation des déchets sous forme de vapeur.

Le projet d'incinérateur

Dans un article paru en 1986, le BEP explique qu'il a fallu que survienne le premier choc pétrolier et plus généralement la

¹ « Les immondes namuroises : rebut ou ressource ? », in la revue Confluent n° 138, janvier 1986.



Laurence Lambert, membre du comité de direction : « De plus en plus de problèmes doivent être traités au niveau supra-communal »

La conseillère provinciale écolo fait partie du comité de direction du BEP depuis 2008. Au rythme d'une réunion tous les quinze jours, elle est un fin connaisseur de la maison. Nous lui avons demandé comment elle vivait son fonctionnement :

Au comité de direction, les décisions se prennent toujours par consensus. Il y a à cela deux raisons. La première est que les dossiers sont extrêmement bien préparés : jamais l'administration du BEP n'est prise en défaut sur ce plan. La seconde est que ce n'est pas au niveau du comité que se prennent les décisions de politique générale, mais au conseil d'administration.

Quels sont, selon vous, les défis auxquels le BEP a à faire face ?

De plus en plus de problématiques seront amenées à être traitées au niveau supra-communal. Mais une intercommunale n'est pas la somme des intérêts particuliers des communes. On ne siège donc pas dans ses organes avec sa casquette de mandataire local. Cette idée doit pénétrer dans les esprits.

Par ailleurs, on ressent bien la nécessité de déborder du territoire strictement provincial pour aborder des enjeux comme, par exemple, le développement territorial.

Le groupe Écolo est pour la suppression à terme des Provinces. Vous ne vous sentez pas en porte-à-faux ?

Pas du tout. Nous tenons à faire fonctionner les institutions qui existent et la Province n'est pas maîtresse du sort qui lui sera réservé à terme. J'ajoute que le BEP est un lieu fort utile pour la réflexion comme pour l'action quand le futur est en jeu. Il a apporté des contributions utiles sur le SDER (Schéma de développement régional). Il anticipe les travaux du Gouvernement wallon pour se préparer au mieux à la programmation des fonds européens. Il est efficace dans le montage de dossiers.

Quelle est votre appréciation par rapport à l'environnement ?

Le BEP est à la pointe pour la collecte des déchets organiques et il atteint un taux élevé de récupération, grâce notamment à un beau partenariat avec la Ressourcerie. S'il y a un bel enjeu, c'est la réutilisation des encombrants dans les entreprises et bureaux. C'est un domaine peu exploré.

Le lieu d'implantation est choisi : Jemeppe-sur-Sambre, et le client de la vapeur tout désigné : l'usine Solvay, toute proche.

Puis, en 1989, le BEP et la Région wallonne créent ensemble la Société namuroise de traitement des déchets (en abrégé SONAT). Finalement, celle-ci adjuge le marché de construction d'une usine d'incinération à Seilles. Mais après diverses péripéties qui l'ont considérablement retardé, ce projet est définitivement abandonné. En effet, en 1993, sur base d'une étude confiée au consultant IBH, la SONAT décide de revoir sa stratégie. L'option n'est plus au tout à l'incinérateur. Il s'agit désormais de trier d'abord, de recycler ce qui peut l'être ensuite, et de n'incinérer que la fraction non récupérable. Dans ce but, Namur doit trouver un partenaire. C'est avec Idélux qu'il est décidé de s'associer. Le projet d'incinérateur se déplace alors logiquement vers le sud, vers Achêne. Mais, en mars 1999, le ministre de l'Aménagement du territoire refuse le permis de bâtir, fermant ainsi définitivement la porte à une controverse qui aura duré 13 ans ! Il n'y aura donc pas d'incinérateur namurois !



Le BEP mène de nombreuses campagnes de sensibilisation à l'environnement



Le site de Floreffe est idéalement relié à la route et à la voie d'eau



XX

Vers le tri recyclage



Pendant ce temps, le BEP, s'inscrivant dans une politique régionale de plus en plus dynamique, ouvre les premiers parcs à conteneurs, à Malvoisin, Sambreville, Jemelle et Rochefort (1992).² C'est le début d'une politique de tri, qui va connaître une accélération progressive : un centre de compostage des déchets verts à Naninne (1996), des collectes sélectives de PMC et de cartons en porte à porte (1997-98), la réception séparée des bâches agricoles et du bois dans les parcs à conteneurs (1999), la collecte à

domicile des déchets organiques sur tout le territoire (2009, après une expérience pilote en 2000).

Durant toute cette période, avec le concours des communes affiliées, un effort important est opéré auprès de la population pour l'inciter à réduire le volume de ses déchets et les trier efficacement, en profitant des services offerts. Les conteneurs à puces et les sacs payants pour le vrac pénalisent les ménages récalcitrants. Des campagnes de sensibilisation se multiplient dans les écoles, à domicile, lors d'événements locaux et dans les médias. Avec un succès réel : en 2013, les collectes de déchets ont atteint le niveau le plus bas jamais observé, avec 538 kg/habitant.

Parallèlement, le taux de recyclage atteint 55,5%, grâce aux collectes sélectives qui portent désormais sur tous les déchets récupérables (papiers et cartons, PMC, et biodégradables), mais aussi aux 33 parcs à conteneurs répartis dans la province.

BEP environnement comprend :

- 280 ouvriers
- 1 966 bulles à verre
- un charroi de 82 camions de collecte
- 4 sites d'exploitation répartis sur l'ensemble de la province
- 33 parcs à conteneurs
- 3 centres d'enfouissement technique.

Quelques statistiques

- volume des déchets traités en 2012 : 260 683 tonnes
- compostage de déchets verts : 27 000 tonnes, transformées en près de 19 000 tonnes de compost et 5 300 tonnes de biomasse
- tri-broyage du bois : 28 000 tonnes
- tri-broyage des encombrants (après récupération par la Ressourcerie namuroise) : 16 000 tonnes
- biométhanisation à Tenneville : 9 500 tonnes
- incinération à Herstal : 76 343 tonnes



² « La province de Namur face à ses montagnes d'immondices », in la revue Confluent n° 245, mars 1997



Le Site Intégré de Gestion des Déchets, à Floreffe

À la suite de l'abandon du projet d'incinérateur à Achêne, dans le cadre d'une politique régionale coordonnée, les déchets non récupérables sont aujourd'hui dirigés vers celui d'Intradel à Herstal tandis que les déchets organiques sont transportés à Tenneville, où ils sont traités dans une usine de biométhanisation construite conjointement par l'AIVE, Intradel et le BEP.

Le BEP ne dispose plus que de trois décharges en post-gestion, dont celles de Chapois (près de Ciney) et de Malvoisin (près de Philippeville), dont la gestion a été à ce point améliorée qu'elles ont bénéficié, en 2007, de la reconnaissance EMAS (Système communautaire de management environnemental et d'au-

dit). Le BEP a aussi multiplié les opérations de prévention envers le citoyen.

Ainsi, progressivement, la gestion des déchets a acquis les lettres de noblesse d'une véritable industrie, qui a généré de nombreux emplois dans la collecte et les filières de récupération. Il lui manquait un outil moderne. Cet outil, le BEP se l'est construit en 2010 à Floreffe. Dans un environnement soigné, le Site Intégré de Gestion des Déchets (SIGD) regroupe en un seul lieu les activités de collecte dans l'arrondissement de Namur, de tri-broyage du bois et des encombrants, et deux stations de transfert, par la route, vers Tenneville, et par bateau, vers Herstal.



Le centre d'enfouissement technique de Happe-Chamois

Michel Daix, Directeur du département Environnement du BEP, où il a travaillé de 1987 à 2008

De votre carrière au BEP, qu'est-ce qui vous réjouit ?

D'avoir vu évoluer les consciences en matière de gestion des déchets. L'apparition des collectes sélectives, des parcs à conteneurs, de l'aire de compostage de Naninne, des conteneurs à puce... Les communes ont adhéré, alors que cela engendrait plus de passages de camion, et les citoyens ont répondu très positivement aux exigences de tri sélectif. C'est une grande satisfaction de voir les bons résultats de la Province de Namur en ce domaine, d'autant que nous avons mis beaucoup d'énergie pour l'information et la sensibilisation de tous.

Cette évolution a eu une grande influence sur le travail des équipes sur le terrain...

Évidemment... Dans les années '80, on mettait ses déchets dans n'importe quoi ! Les poubelles étaient souvent très lourdes. Les chargeurs (ceux qui jettent les sacs dans le camion) ont vu leur travail s'alléger et leurs problèmes de dos diminuer grâce, d'une part, à la standardisation des contenants - conteneurs à puce et sacs payants- et, d'autre part, à la diminution du déchet ultime récolté.

Un regret ?

L'abandon du projet d'incinérateur, un beau projet de valorisation énergétique en collaboration avec IDELUX. Il était déjà sur la table quand je suis arrivé. Nous y avons travaillé énormément mais nous avons été obligés de l'abandonner. Il a été clairement victime du NIMBY. Personne n'en voulait sur son territoire. Il était pourtant intéressant à l'époque, mais la solution de collaboration avec l'incinérateur d'Herstal qui est appliquée aujourd'hui est sans aucun doute l'alternative la plus réaliste...

Une anecdote ?

Un souvenir mémorable, plutôt, en rapport avec ce projet d'incinérateur à Achêne : une réunion de concertation à Ciney, qui rassemblait le BEP Environnement, la commune et les opposants, a duré de 20h à 7h, le lendemain matin... Une réunion marathon, fait rarissime...

Renaud Degueldre, Directeur général : « Il faut être ouvert aux idées des autres, et même les susciter »

Avant de clore cette brochure
anniversaire, nous souhaitons
rencontrer Renaud Degueldre
pour qu'il nous parle
de sa "maison", de ses
collaborateurs et de la manière
dont il voit l'avenir.



Vous connaissez bien le BEP puisqu'au sortir de l'université, en 1989, vous y avez fait vos premières armes avant d'être promu Directeur général en 1997, à l'âge de 33 ans.

Le BEP est un organisme qui évolue tout le temps, avec des métiers fort différents, de telle sorte que, sans le quitter, j'ai l'impression d'avoir fait plusieurs carrières. Aujourd'hui encore, avec l'avènement de la société numérique, de nouveaux défis se présentent à nous et ma manière de concevoir les relations de travail change complètement...

Comment choisissez-vous vos collaborateurs ?

Ils sont choisis avec le plus grand soin avec la participation des directeurs de départements. Deux critères interviennent : d'une part, l'aptitude à remplir la fonction (compétences techniques) et, d'autre part, le caractère comportemental (aptitude à s'insérer dans une équipe, à communiquer, à évoluer...). Or, de plus en plus, ce deuxième critère prend de l'importance par rapport au premier, au point que je prétends qu'il vaut mieux quelqu'un de moins qualifié mais de plus ouvert que le contraire. Je pourrais citer un de nos anciens collaborateurs qui en est à son troisième métier à l'intérieur du BEP... L'aptitude à évoluer est fondamentale, comme la disponibilité à l'égard

des collègues, des mandataires et du public...

Fait-on carrière au BEP ? La pyramide des âges de votre personnel indique un rajeunissement constant du personnel...

Certains y font carrière, mais d'autres nous quittent volontairement après quelques années. L'optique des jeunes n'est plus de rester dans la même boîte leur vie durant, ils souhaitent multiplier les expériences professionnelles, se lancer de nouveaux défis. Certains changent aussi radicalement d'orientation. Ainsi 2 ou 3 anciens nous ont quittés pour créer leur propre entreprise : ils avaient envie de devenir indépendants, et cela marche très bien. Inversement, il est intéressant pour nous d'accueillir de nouveaux collaborateurs qui ont une expérience d'ailleurs. Je pense, par exemple, à cette jeune recrue, qui est pleine d'idées dans le domaine du numérique. Ou à ce spécialiste venu d'un bureau d'études privé, qui nous apporte de nouvelles méthodes de travail et possède des aptitudes managériales éprouvées. La rotation apporte aussi de la richesse.

Il semble donc que le BEP a un bon potentiel d'attraction. Et cela, malgré des barèmes sans doute plus bas que dans le secteur privé.

Nos barèmes, qui sont ceux de la fonction publique, sup-

La moyenne d'âge des employés du BEP est relativement jeune



XXIII

portent parfaitement la comparaison avec la plupart des entreprises privées. Il y a parfois, pour certaines fonctions, un léger différentiel, mais les candidats qui viennent chez nous l'acceptent volontiers. C'est qu'il n'y a pas que le niveau du traitement qui compte à leurs yeux. Ce qu'ils nous disent, c'est qu'ils recherchent une boîte qui leur donne la possibilité de s'épanouir professionnellement. Leurs mots sont : autonomie, initiative, responsabilités et considération. C'est ce que nous leur offrons. De plus en plus, la flexibilité dans les horaires et les lieux de travail est également importante. Enfin, beaucoup apprécient Namur pour sa qualité de vie par rapport à Bruxelles.

À côté des 124 employés du BEP, il y a aussi les 280 ouvriers de BEP Environnement...

Le traitement des déchets est également un métier qui a fondamentalement évolué. D'un côté, il y a les parcs à conteneurs où le personnel doit bien accueillir les usagers et faire de la pédagogie... Et de l'autre, le ramassage, qui est loin d'être une sinécure. C'est un métier difficile, qui comporte aussi des dangers. Grâce aux nouvelles installations de Floreffe, aux nouveaux camions, aux vêtements très visibles, nous avons sensiblement amélioré les conditions de travail.

Vous m'expliquez que les métiers du BEP ont évolué. Ils le font sous l'effet des nouvelles technologies, mais aussi des nouveaux besoins...

Nous concevons le BEP comme un outil au service des entreprises, mais surtout des communes. Or, celles-ci doivent faire face à des défis croissants. Le Gouvernement wallon leur parle de plan stratégique transversal, de programmation des investissements, de gestion financière rigoureuse, de possibilités de financement par les Fonds européens, de politique qualitative des ressources humaines... Dans tous ces domaines, nous

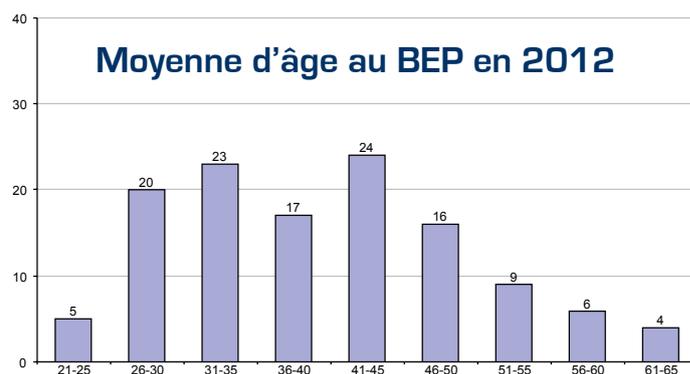
sommes à leurs côtés. Ainsi, nous menons avec la Commune de La Bruyère une expérience pilote de prévision budgétaire, nous préparons pour celle de Viroinval un outil d'évaluation du personnel, nous mettons les ressources de notre service financier à disposition de celles qui veulent affiner leurs méthodes de gestion.

Ne craignez-vous pas d'être accusé de faire de la concurrence aux entreprises privées de consultance, de gestion informatique, d'expertise, etc. ?

Il ne faut pas oublier que nous sommes une intercommunale. Nous mutualisons les services que, seules, les communes ne pourraient pas se payer. Mais ce faisant, loin de le concurrencer, nous ouvrons la porte au secteur

Évolution de l'emploi au BEP

	2008	2009	2010	2011	2012
BEP (employés)	112	112	119	118	124
BEP Environnement (ouvriers)	266	271	290	291	280





privé. Je prendrai un simple exemple : une ville fait des travaux qui durent longtemps dans les artères commerciales ; il faut entreprendre une campagne de communication pour faire revenir la clientèle. Comment ? C'est là que nous pouvons intervenir : nous sommes aux côtés des communes pour définir une stratégie dans une optique de marketing territorial. Nous sommes là dans notre métier. Ensuite, c'est aux agences de communication d'intervenir sur les aspects créatifs. Je peux prendre un autre exemple dans le cadre de travaux, disons de construction d'un arsenal des pompiers. Nous allons aider la commune à définir les besoins, le programme, le plan financier, voire le lieu d'implantation, nous allons l'aider dans la recherche de subsides et dans les procédures de marché public. Mais nous n'allons pas faire les plans ni construire !

Comment voyez-vous l'avenir ?

Lorsque j'ai pris des responsabilités au BEP, j'avais des idées. Mon objectif était de les appliquer. Par la suite, pour continuer à évoluer, j'ai compris qu'il fallait s'appuyer aussi sur les idées des autres. Pas seulement de l'intérieur de la maison, ce qui va de soi, mais de l'extérieur. C'est avec nos clients et nos partenaires que nous devons définir notre action. Nous devons donc évoluer vers un "management collectif" ou "co-créatif". Je prendrai deux

exemples. Nous avons réuni les chefs d'entreprise que nous avons aidés et, au terme d'un échange de vues très constructif, nous nous sommes rendu compte que nous devons porter plus d'attention que nous ne le pensions à la problématique de la gestion des ressources humaines. Autre exemple : le "BEP Storm" : c'est un séminaire résidentiel d'un week-end que nous avons mené avec des jeunes pour collecter des idées. Même si toutes ne sont pas bonnes, il y en a de fort intéressantes auxquelles nous n'aurions pas pensé. Et ce sera de plus en plus le cas, car avec le développement des technologies numériques, les idées fusent, se partagent, bousculent les schémas établis.

En conclusion ?

Il est vrai que les contours de l'action du BEP ne sont pas strictement définis, et c'est tant mieux. Nous veillons à respecter les autres dans leur champ d'action spécifique et à en faire nos partenaires pour aller plus loin ensemble. Mais nous devons aussi évoluer en fonction des besoins. Si nous n'avions pas cette mentalité et cette pluridisciplinarité, il n'y aurait pas de crématorium à Namur, car ce n'était pas dans notre mission de base. C'est un exemple, mais significatif de notre adaptation aux souhaits des communes. Évoluer, s'adapter, se perfectionner, viser la qualité tout en gardant un œil sur l'équilibre de nos finances, tel est notre trajectoire.



Jean-Marie Mathieu, Directeur des Affaires générales du BEP, de 1965 à 1994

Dans votre parcours professionnel au BEP, qu'est-ce qui vous réjouit ?

C'est d'avoir participé à la mise en œuvre d'une institution qui existe toujours aujourd'hui. Mon premier rôle a été de rédiger les statuts des intercommunales et d'effectuer les démarches auprès des 350 communes de la province pour leur expliquer les objectifs de ces structures et l'intérêt qu'elles présentaient pour elles. J'ai aussi organisé les assemblées générales constitutives, en 1962... C'était un travail passionnant qui prenait tant les journées que les soirées.

Une anecdote ?

Je me souviens du gouverneur Gruslin qui disait, à chaque signature : « Quand on a signé, on est cwèdû ».

Les conseils communaux étaient sources de contacts intéressants... Et au fil des ans, dans le cadre de ma Direction et en tant que secrétaire des 4 intercommunales et du Bureau Economique, j'ai conservé ces contacts dans les différents projets que nous avons menés. J'ai ainsi la fierté d'avoir participé au développement de la province



Rédaction et coordination :
Pierre DULIEU, avec la collaboration
de Catherine VANDENBROUCKE
(Confluent) et d'Ingrid BERTRAND (BEP)

Mise en pages : Vincent Brudnicki

Photos de couverture : BEP

